A CAUDRY

On a chômé à Caudry, vendredi, au l'honneur du 1er Mai, mais la journée s'est passée sans incident.

Une réunion a été tenu un meeting Place Lafontaine, et parmi lequel un délégué de la C. G. T., M. Bourgeon, et M. Ernest Plet, maire de Caudry, prirent la parole.

A la sortie un cortège s'est organisé et précédé d'un groupe de musiciens jouant « l'Internationale », et des drapeaux rouges des syndicats, a parcouru les diverses artères de la ville.

Les patrons cauchoisiens ont décidé de ne rouvrir les ateliers que lundi matin.

A DENAIN

Leur les établissements métiers et métallurgistes sont au complet, la journée s'est passée comme les jours ordinaires.

Hier, vers 4 heures et demie du soir, un image suivi d'une pluie diluvienne a causé des dégâts matériels un peu partout.

Dans le Pas-de-Calais

Le premier mai dans le bassin houiller, a quitté aux apparences révolutionnaires des manifestations d'autrefois. Pas de cortèges bruyants défilant sous la surveillance des gendarmes de gendarmerie, plus de meetings bruyant annoncés avec le concours des « vedettes » des partis avancés.

Le premier mai est, maintenant, une fête populaire qui n'effraye personne et à laquelle presque toute la population participe.

Les municipalités du bassin houiller, même celles qui ne sont pas socialistes, dressent des programmes qui rappelent ceux des fêtes nationales et communaux et qu'on complète par des conférences et la réception des délégations ouvrières.

LA MATINÉE. — LES DESCENTES

La matinée s'est passée dans le calme. On peut considérer le chômage comme complet, tant le chiffre des descentes est infime, aux mines de Dourges, Oignies, Carvin-Drocourt, Liévin Lens, Courrières, Meurchin.

Il manque la moitié de l'effectif des ouvriers aux Mines de Noeux.

Le travail est complet aux mines de Béthune et de Bruay et presque complet aux mines de Marles.

A LENS

Le mauvais temps empêcha la retraite aux flambeaux prévue pour le jeudi 30 avril, d'avoir lieu. Pour le même motif il n'y eut pas de bal populaire.

Vendredi, à 11 heures du matin, M. Basly, député-maire, reçut à l'Hôtel de Ville, des délégations ouvrières. A 10 heures et demie, M. Hervé arrivait en gare. La Fanfare Ouvrière Municipale, les pupilles socialistes et quelques militants l'attendaient. A midi, M. Hervé prit la parole, à la Maison Syndicale, devant une réunion qu'écoutèrent de nombreux auditeurs, et que M. Basly présida. La conférence prit fin par le vote d'un ordre du jour demandant que, dorénavant, le 1er Mai soit fête légale, que l'âge de la pension des mineurs soit avancé à 50 ans, réclamant l'établissement du minimum de salaire : le retour à la loi de deux ans et l'impôt sur le revenu avec déclaration contrôlée.

A 3 heures, la Concorde de Lens et l'équipe Laurent se rencontrèrent en une partie de balle, place de la République. A 4 heures, la société de gymnastique « La Régénératrice », exécuta des mouvements et exercices sur la place du Canlin, tandis qu'on procédait au gonflement d'un ballon qui, à 5 heures, s'éleva dans les airs.

Durant la journée un concours de pigeons voyageurs sur Corbie, réservé aux amateurs adhérents aux sociétés de la ville, eut lieu.

A BILLY-MONTIGNY

A 11 heures du matin, les sociétés locales et les délégations ouvrières furent reçues à la mairie, où leur furent servis les vins d'honneur.

A 4 heures, la section des pupilles socialistes donna concert place Mathieu, et à 5 heures, la Fanfare Municipale se fit entendre place de la Cité du N° 10 des Mines de Courrières.

A LIÉVIN

Jeudi soir, M. Hervé parla dans une conférence salle Sénécot. Vendredi, la Fanfare Municipale et le Fanfare Ouvrière firent une promenade en ville, chacun de leur côté. Une réunion se tint à la mairie, où M. Plouvier, maire, traita de l'article 12 de la loi des retraites. Dans un meeting, salle Sénécot, le député Lemendin passa en revue les desiderata de la corporation minière.

A AVION

Le mauvais temps n'empêcha pas la sortie de l'Harmonie Municipale, projetée pour le soir. A 9 heures et demie, la jeunesse dansa dans un bal populaire, chez M. Depret-Decrombecqua.

Vendredi à 6 heures du matin, des salves d'artillerie retentirent. A 8 heures, il fut procédé à une distribution de viande aux indigents. A 11 heures, M. le Maire reçut les délégations ouvrières. A 4 heures, une manifestation eut lieu sous la présidence de M. le député Briquet.

Après les Élections

On nous prie d'insérer la communication suivante :

AUX ELECTEURS RADICAUX DE LA 2e CIRCONSCRIPTION DE LILLE

Je remercie les 1167 électeurs qui ont affirmé sur mon nom leur foi républicaine.

Respectueux de la discipline et me conformant aux décisions de la Fédération Républicaine du Nord je retire ma candidature et j'invite tous les radicaux qui m'ont accordé leur suffrage le 26 avril dernier à voter sans hésitation pour le citoyen Ghesquière, candidat du bloc républicain. Ils accomplirent ainsi leur devoir en assurant dans la 2e Circonscription de Lille l'écrasement définitif de la Réaction et du Clérical-isme, non moins ennemis.

Vive la République laïque et réformatrice!

Maurice MOURMANT,
Industriel,
Ancien Conseiller municipal de Lille.

UNE STATISTIQUE

A supposer que soient élus tous les députés sortants actuellement en balottage et dont la candidature est maintenue, la nouvelle Législature compte en moins, dès à présent, 71 membres de l'ancienne assemblée. Ce total se décompose ainsi :

35 députés qui ne se représentent pas : Ain, M. Héritier ; Aisne, M. Desjardins-Cantal, M. Bory ; Corse, M. Adriani ; Doubs, M. Besuquier ; Finistère, M. Pleuriane ; Haute-Garonne, M. Ruau ; Loire, M. Andel ; Haute-Loire, MM. Durand, Néron et Vessayre ; Maine-et-Loire, M. Monprofit ; Marne, M Haguenin ; Mayenne, M. De Villebois-Mareuil ; Morbihan, M. De Lanjuinais ; Nord, MM. Henry Cochin, Bouvier et Selle ; Orne, M. Bernard des Bois ; Pas-de-Calais, M. Bar ; Basses-Pyrénées, MM. Defontaint-Biron et Pradel-Batsale ; Pyrénées-Orientales, M. Menaut ; Saône-et-Loire, MM. Chavet et Chaussier ; Sarthe, M. Bouillié ; Seine, M. Brunet et M. Mesher ; Seine-et-Oise, M. Carnot ; Deux-Sèvres, M. Bougier ; Tarn, M. Amédée Reille ; Vendée, MM. Chailly et De Baudry d'Asson ; Haute-Vienne, M. Trouvé ; Vosges, M. Cuny.

31 députés battus au premier tour de scrutin :

Allier, M Lamoureux ; Alpes-Maritimes, M. Gillette-Arimondy ; Aveyron, M. Mesnibuan ; Basses-Alpes, M. Joly ; Côte-d'Or, M. Muteau ; Dordogne, M. Robert David ; Finistère, M. Le Louedec ; Gironde, MM. Dorderie et d'Ellissagaray ; Haute-Garonne, M. Auriol ; Haute-Loire, M. Boulaud et M. Joseph Durand ; Haute-Garonne, M. Viard ; Hautes-Pyrénées, M. Dupuy ; Haute-Vienne, M. Tarrade ; Hérault, M. Palisse ; Maine-et-Loire, M. Gioux ; Mayenne, M. Boisset ; Meurthe-et-Moselle, M. Grandjean ; Morbihan, M. Brard ; Nord, M. Bawaine ; Oise, M. Chopinet ; Pas-de-Calais, M. Myrens ; Savoie, M. Delachenal ; Seine, M. Ernest Roche ; Seine-et-Oise, MM. Guesnier, Laurent, Thalamas et Viaud ; Vendée, M. Daniel Lacombe et M. Veillat.

5 députés qui se désistent après le premier tour :

Haute-Vienne, M. Marquet ; Nièvre, M. Masti ; Seine, MM. Buisson et Montebello ; Meurthe-et-Moselle, M. Albert Denis.

VEDRINES CANDIDAT

L'aviateur Jules Védrines vient de poser sa candidature au scrutin de ballottage du dimanche 10 mai, pour le siège de député à Arles ; il a constitué son Comité et commencé sa tournée de conférences ; il se présente contre M. Sixte-Quenin, député sortant socialiste unifié.

A LA ROCHE-SUR-YON

La Commission de recensement des votes, statuant sur l'élection contestée des Sables-d'Olonne, a proclamé M. Peaoud, radical-socialiste, élu à la majorité de 17 voix, contre M. Basin, libéral.

Autour d'un cercueil

UNE MEPRISE SINISTRE

Toulouse, 1er mai.

A Montrejeau (Haute-Garonne), les partisans du candidat vainqueur aux élections législatives ont, depuis longtemps, l'habitude de promener en ville un cercueil symbolisant la défaite du vaincu.

Les électeurs de M. Ribet, l'élu du 26 avril, avaient donc commandé un cercueil pour recommencer aux dépens de M. Abeille, le vaincu de la journée, cette macabre plaisanterie. La bière devait arriver en gare de Montrejeau. Il en arriva une, en effet, et, croyant que c'était bien le colis attendu, les électeurs de M. Ribet s'en emparèrent aussitôt pour la promener à travers la ville. Sur ces entrefaites arrivèrent les électeurs de M. Abeille. Ceux-ci voulurent empêcher les ribettistes de sortir le cercueil de la gare. Un se disputa ferme, et, au cours de la bagarre qui suivit, la bière fut ouverte et l'on s'aperçut alors, mais un peu tard, qu'elle contenait un cadavre.

La sinistre méprise réconcilia tout le monde. Le cercueil fut respectueusement remis en place.

Un wagon de produits chimiques en feu à Wattrelos

Un wagon à marchandises allemand, faisant partie d'une rame de wagons en stationnement à la gare de départ du Sapin-Vert, et chargé d'oxyde de baryte, produit essentiellement inflammable, a pris feu spontanément.

Le chef de la petite vitesse qui dirige la gare, M Deuches, informé du fait, envoya aussitôt sur place son personnel avec la pompe à bras du dépôt.

Après avoir réussi à isoler le wagon en lieu de sûreté, il se trouvait actuellement, en combattre énergiquement le sinistre qui fut, grâce à ces efforts, localisé.

Le wagon atteint a été détruit, ainsi que les 9 fûts de baryte qu'il contenait. Il avait été expédié d'Opladen (Allemagne), à MM. Minart, Lansette et Cie, industriels à Roubaix, rue de Tourcoing, 89. Les dégâts atteignent environ dix mille francs pour les marchandises ; il faudra y ajouter la valeur du wagon.

CONCOURS

POUR LE RECRUTEMENT DE DAMES EMPLOYÉES DES POSTES, DES TÉLÉGRAPHES ET DES TÉLÉPHONES

Un concours pour le recrutement de dames employées aura lieu les jeudi 25 et vendredi 26 juin 1914, au chef-lieu de chaque département.

Le nombre maximum des admissions est fixé à 800.

Peuvent y prendre part les postulantes sans infirmités, ayant une taille de 1 m. 50 au minimum, âgées de 18 ans au moins et de 25 ans au plus au 25 juin 1914 (c'est-à-dire ayant eu 18 ans et 24 ans avant minuit).

La limite d'âge est reculée pour les aides, d'une durée égale à celle de leurs services en cette qualité, dans les conditions fixées par l'arrêté du 4 juillet 1910.

Il sera fait une stricte application des dispositions ci-dessus et aucune demande de dispense, quelle qu'elle soit, ne sera prise en considération.

Les candidates devront adresser sans retard sur papier timbré une demande d'inscription au directeur des postes et des télégraphes de leur département, chargé de l'instruction des candidatures.

Ce fonctionnaire leur fera parvenir le programme du concours.

La liste d'inscription sera close le samedi 23 mai au soir.

⁂

POUR LE RECRUTEMENT DES OFFICIERS D'ADMINISTRATION DU CADRE AUXILIAIRE DU SERVICE DE SANTÉ.

Un examen aura lieu le lundi 6 juillet 1914 pour l'obtention du grade d'officier d'administration de 3e classe du Cadre auxiliaire (Réserve et Armée territoriale) du service de Santé (J. O. du 21 mars 1914).

Les candidats devront adresser leur demande au général commandant la subdivision de leur résidence en y joignant un extrait de leur acte de naissance et en faisant connaître la situation ou l'emploi qu'ils occupent dans la vie civile.

Le Directeur du Service de Santé informera ceux d'entre eux qui seront admis à prendre part aux examens d'aptitude et leur communiquera le programme des connaissances exigées.

Dans le but de faciliter aux candidats l'étude de ce programme, il sera organisé des cours qui auront lieu à l'hôpital militaire de Lille, du 22 mai au 3 juillet inclus, les mardi et vendredi de chaque semaine, de 15 heures 30 à 16 heures 30.

⁂

POUR CINQ EMPLOIS DE RÉDACTEUR AU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE

Par application des dispositions de l'arrêté du Gouverneur général de l'Algérie, en date du 17 mars 1914, un concours sera ouvert, le 1er juillet 1914, pour 5 emplois de Rédacteur au Gouvernement Général.

Il aura lieu à Alger, Oran, Constantine, Paris (Office de l'Algérie), Marseille, Lyon, Bordeaux, Nancy, Rennes, Lille et Toulouse.

Les candidats peuvent se procurer le programme du concours à la Préfecture du Nord (1re Division — Bureau du Secrétariat Général).

ECHOS

Les mouches à l'église.

D'Angleterre nous arrive une étonnante nouvelle.

Des essaims de mouches ont, en effet, causé tellement d'ennuis aux congrégations à l'église de Saint-Marc, Tunbridge Wells, que l'on a décidé de fermer temporairement le temple.

Les services habituels de midi sont suspendus et l'église est remplie de fumées et de vapeur, afin de se débarrasser du fléau.

Décidément les insectes ne respectent rien et tout le monde devient anticlérical... même les mouches.

Dernière Heure

(NOS DEPECHES)

Le Drame du "Figaro"

L'APRES-MIDI CHEZ LE JUGE

Paris, 1er mai.

La confrontation qui a eu lieu hier dans le cabinet de M. Boucard, n'a pas donné de résultat précis. Le juge d'instruction voulait savoir exactement l'heure à laquelle Mme Caillaux se trouvait, le jour du crime, au bureau de placement Sainte-Solange. La meurtrière de Gaston Calmette a maintenu ses dires. C'est à 2 h. 30 qu'elle est arrivée à l'agence de la rue Robert-Estienne, et c'est à 3 h. 15 qu'elle en est partie. Ses domestiques le confirment.

Mme Rémy, qui plaçait, au lendemain du crime, la visite de Mme Caillaux entre 4 heures et 4 h. 10, persiste dans ses déclarations. Elle offre de les faire confirmer par des personnes dignes de foi.

Mme Panem, qui habite 8, avenue Mercédès et qui se trouvait ce matin encore au bureau de placement, a dit :

— Il était environ 4 heures quand je suis venue le 16 mars. Nous étions cinq dames assises sur le canapé. L'une des clientes, avec laquelle s'entretenait la directrice, était Mme Caillaux.

Un rentier qui habite au-dessus de l'agence de placement, M. Marlial, a rencontré à 4 heures et demie, en allant prendre son apéritif, le chauffeur du ministère des finances qui faisait les cent pas sur le trottoir. Son témoignage est corroboré par celui de ses gouvernante qui est une amie d'enfance d'Auguste Cartier.

Mme Lévy-Nalham et sa fille, Mme Meyer, ont vu Mme Caillaux partir aux environs de 4 heures et demie. Mais elles ne veulent parler qu'au juge

Quant à dame Rémy, elle n'est pas du tout satisfaite. En présence de son beau-frère, elle a fait cette déclaration :

— Je n'ai exercé aucune pression sur Mlle Prigent, qui a été engagée par mon entremise comme cuisinière chez Mme Caillaux. C'est elle qui m'a téléphoné, sur l'indication de Mlle Claretie, pour me demander à quelle heure elle était été engagée. Je lui ai répondu que c'était à 4 heures 20 et qu'elle l'avait déclaré aux autres domestiques qui attendaient leur tour. Elle vint ensuite me rendre visite pour me demander de taire son nom aux journalistes, à cause de sa famille. Je lui ai promis, et lui recommandant de dire la vérité. A aucun moment, je l'affirme, je n'ai écrit à Mlle Prigent, que je mets au défi de produire une lettre.

Aujourd'hui, à deux heures, M. Boucard a entendu M. Painlevé pendant trente minutes environ. Le député du Lot-et-Garonne a dit qu'il avait appris par une personne qu'il ne nomma pas que M. Calmette possédait des lettres intimes de M. Caillaux.

M. Pascal Ceccaldi, député de l'Aisne, a été introduit chez le juge vers trois heures un quart. Il a parlé pendant près de deux heures pour confirmer la déposition qu'il a faite à la commission rogatoire à Nervins et donner de nouvelles explications.

Il a évité de parler de M. Calmette, mais il s'est efforcé de ternir le caractère politique de cette affaire. Il a en outre ajouté que ses déclarations avaient une importance exceptionnelle et qu'elle nécessiteraient, ainsi que celle de M. Painlevé, des auditions nouvelles de témoins

DRAME CONJUGAL

Bar-le-Duc, 1er mai.

A la suite d'une discussion, motivée par des raisons d'ordre intime, la nommé Raoul Redoul, 34 ans, propriétaire d'un café à Vaucouleurs, a tiré quatre coups de revolver sur sa femme, âgée de 26 ans ; il s'est ensuite logé une balle dans la tête ; il a succombé après une agonie de plusieurs heures L'état de sa femme est grave.

Un aviateur se tue

Cologne, 1er mai.

Deux officiers aviateurs, les lieutenants Niedermain et Mayer, qui avaient pris place sur un biplan, ont fait une chute à Halbersald. Le lieutenant Mayer a été tué sur le coup. Son compagnon est grièvement blessé.

Les élections à la Martinique

Fort-de-France, 1er mai.

La commission de recensement n'a pas statué aujourd'hui sur le nombre de voix obtenu par M Lagrosillière et elle a décidé de renvoyer le dossier à la Chambre des députés.

Le mystère de Landerneau

UNE COMMISSION ROGATOIRE A PARIS

Une commission rogatoire de M. Bidart de la Noë, chargé de l'instruction à Brest de l'affaire Cadiou, M. Vallet, commissaire de police, s'est présenté chez Mme Cadiou, rue du Cherche-Midi, et lui a présenté différents objets saisis chez le veilleur de nuit Bossard.

Mme Cadiou n'a pas reconnu ces objets comme ayant appartenu à son mari.

L'INGÉNIEUR PIERRE INTERROGÉ

Brest, 1er mai.

M. Bidart de la Noë a entendu ce matin M. Buval, greffier de la Justice de paix à Rostrenen. M. Duval assiste le 10 janvier à la signature du contrat aux termes duquel M. Pierre devenait ingénieur à la nouvelle usine de Daoulas.

On sait que M. Pierre a réitéré lui-même ce contrat, deux jours après, car il voulait être fixé sur la disparition de M. Cadiou.

L'ingénieur Pierre a été extrait de prison et le juge d'instruction lui a fait part de la déposition de Mme Emery. L'ingénieur a certifié qu'il ne s'était jamais rendu avec M. Cadiou dans la partie du bois signalée par la lavandière.

DATURA ET BELLADONE

Parmi les papiers saisis chez l'ingénieur Pierre se trouvait une lettre, du mois de janvier dernier, par laquelle il demandait à un pharmacien de Bois-Colombes, son ami intime, 700 grammes de feuilles de datura et de belladone.

Le juge d'instruction a demandé des explications à M. Pierre sur cette lettre. M. Pierre a répondu qu'il avait demandé ces feuilles médicinales à son ami pour faire des cigarettes destinées à soigner un asthme dont souffrait un vieil ouvrier de la Grand'Palud.

Violents orages

UN DOMESTIQUE FOUDROYÉ

Quimper, 1er mai.

Au cours d'un violent orage qui a éclaté sur la région cet après-midi, le nommé Louis Collerec, 26 ans, domestique au village de Keroupara, commune d'Elliant, qui travaillait à la réfection d'un chemin, a été foudroyé. La mort a été instantanée.

Un camarade qui se trouvait près de lui, a ressenti une forte commotion.

GRAVES DÉGATS

Chartres, 1er mai.

Depuis deux jours de violents orages ont éclaté sur la région. L'afoudre a causé des dégâts dans divers cantons, notamment dans ceux de La Ciayette et de Gueugnon. Plusieurs animaux ont été tués dans les prairies. Une servante a été blessée par la foudre, dans le jardin de ses maîtres.

VIGNOBLES RAVAGES

Châlon-sur-Saône, 1er mai.

Un violent orage de grêle s'est abattu sur les vignobles des côtes chalonnaises. On signale de sérieux dégâts sur le territoire du canton de Buxy.

Grave accident de travail

OUVRIER ENSEVELI SOUS 10.000 KILOS DE BETON

Marseille, 1er mai.

Un terrible accident s'est produit ce matin sur les chantiers de construction du bassin de la Madrague.

Un ouvrier, âgé de vingt-cinq ans, Alexandre Rosero, était occupé à surveiller le projection du béton pour les fondations sous-marines. Au moment où un wagon contenant 10.000 kilos de béton basculait dans une sorte d'entonnoir, Rosero perdit l'équilibre et fut précipité avec le béton et enseveli.

On dut vider l'entonnoir par le bas pour dégager l'ouvrier, mais, lorsqu'on le retira, le malheureux était mort.

DANS LA REGION

La grève du gaz de Roubaix

La Société Roubaisienne ayant eu connaissance du texte de la lettre adressée à la population par la municipalité et dont nous parlons d'autre part, nous a fait les déclarations suivantes :

« Roubaix n'a pas été éclairé les nuits du jeudi 30 avril au vendredi 1er mai et du vendredi au samedi 2 mai, mais les raisons données par l'administration municipale nécessitent une mise au point que nous faisons ci-après :

« L'un des principaux arguments invoqués par les manœuvres de l'usine à gas de Tourcoing pour justifier le tarif de 5 francs qu'ils demandaient lors de la grève qui s'est déclarée en cette usine en décembre 1911 fut la question d'augmentation du poids du coke, poids qui par suite de l'utilisation de nouveaux fours était passé de 35 kilos à environ la double, d'après leurs propres déclarations ; or, le nouveau salaire exigé par nos manœuvres pour la continuation du travail était précisément celui appliqué à Tourcoing depuis la dernière grève alors que leur travail est moins pénible chez nous puisque notre coke est resté, comme densité, semblable à celui fabriqué antérieurement à Tourcoing.

Notre convention avec la ville de Roubaix a fixé pour les manœuvres un salaire minimum de 4 francs que nous avons appliqué à partir du 1er janvier 1910, salaire que, « spontanément », nous avons successivement porté à 4 fr. 25 et à 4 fr. 40, accordant en plus des primes spéciales de 0 fr. 25 pour certains travaux.

« Nos ouvriers manœuvres ayant rompu brusquement leur contrat de travail, nous avons en effet exigé que ce travail fut repris avant toute discussion et déclaré que nous aurions alors examiné leurs revendications avec bienveillance : notre proposition n'a pas été acceptée et, par ce fait, nos ouvriers ont les premiers fait preuve d'intransigeance.

« Il est inexact que la Société Roubaisienne soit passée au-dessus de l'administration municipale de Roubaix en s'adressant directement au préfet pour obtenir de la main-d'œuvre militaire : les lettres de demandes de renfort pour rendre possible le fonctionnement du service public dont nous sommes concessionnaires et pour sauvegarder la conservation de nos établissements et de notre matériel ainsi que le respect de la liberté du travail et la protection du personnel qui nous était resté fidèle ont toujours été « d'abord » adressées à M. le maire de Roubaix et copies envoyées « ensuite » en communication à M. le préfet du Nord et à M. le commissaire central de police de Roubaix ; nous n'ignorions pas, en effet, que c'est au maire qu'il appartient « tout d'abord » de prendre toutes mesures indispensables en pareille circonstance. Aucune réponse ne nous a jamais été faite par l'administration municipale aux huit lettres que nous lui avons adressées de 28 avril au 1er mai inclus ; nous pouvions cependant espérer, en raison du précédent créé à Tourcoing dans une situation moins grave, qu'il nous aurait été donné satisfaction ».

Le Société Roubaisienne ajoute qu'elle n'a pas refusé de discuter avec le syndicat et qu'elle a fait son possible pour éclairer la ville.

⁂

UNE NOUVELLE ARRIVÉE DE « BRISEURS DE GRÈVE »

Dans la soirée, une nouvelle équipe de 15 chauffeurs, venant également de Paris, est arrivée en notre ville.

De la gare, les « briseurs de grève » ont été conduits en auto à l'usine à gaz, où leur arrivée, passant inaperçue des grévistes, n'a donné lieu à aucune manifestation.

D'autre part, nous apprenons que plusieurs des « spécialistes » en grève ont repris le travail, un certain nombre d'embauchages auraient été également effectués.

A l'usine, les feux sont très activement poussés et la pression donnée dans les gazomètres, permettra sans doute d'alimenter aujourd'hui samedi les moteurs industriels arrêtés hier, faute de pression.

AUTOUR DE LILLE

LYS

Concours sur Clermont. — 150 pigeons lâchés à 5 h. 50. — 1. L. Delnestle, u. 4 p. — 2. Roty, u. 1 p. — 3. Devos, 5 p. — 4. Madrieux père. — 5. Devos, 5 p. — 6. J. Delporte. — 7. Roty, 1 p. — 8. Delporte, 1 p. — 9. A. Bourg, 1 p. — 10. Blm. — 11. Bourg. — 12. Boutemy. — 13. Bertremieux. — 14. Mosquelier. — 15. Dhélin. — 16. Madrieux père. — Régulateur : Devos.

1er constaté à 8 h. 33' 18". — Vitesse : 939 m. 86 ; dernier à 8 h. 42' 14". — Vitesse: 890 m. 73.

A la Concorde. — Dimanche 3 mai, siège unique, concours sur Chantilly. — 110 fr. de prix d'honneur.

HEM

Tir Jules-Ferry. — Demain dimanche 3 mai, à 10 heures trois quarts, tir mensuels d'avril et mai, tir semestriel, prix importants.

LEERS

Les funérailles de M. Coloos, receveur des douanes en retraite, ont eu lieu au milieu d'un grand concours de population. Au cimetière, des discours émus ont été prononcés par M. Wacongne, inspecteur principal des douanes, et par M. Conia, receveur à Leers.

TOUFFLERS

Le contrôleur des Contributions se tiendra à la Mairie le 16 mai, à 14 heures. Avis aux intéressés.

Feuilleton du 2 Mai 41

Cocorico

Grand Roman Patriotique

DE

H. FLORIGNI ET CH. VAYRE

— Oui, dit Ludovic rêveur, vous sauvez la main de la princesse de Schwartz. Peu vous importe l'homme.

— Oui, c'est vrai, je veux être princesse de Schwartz.

— Eh ! dit Ludovic, Wilhelm a refusé de faire de vous sa femme... Soyez franche. Ce n'est pas parce que je suis le plus fort que vous me choisissez, c'est parce que Wilhelm ne veut pas de vous pour sa femme.

Minna rougit.

— J'avoue... Wilhelm a refusé hier catégoriquement de m'épouser.

— Il a, maintenant, il consentirait ?

— Ah ! s'écria Minna, pâlissant soudain de fureur, il est trop tard à présent. L'affront a été fait. J'ai subi l'insulte. Je n'oublie pas... Je ne pardonne pas. Je suis à vous... de corps et d'âme. Prenez-moi... faites de moi fils, de fils de votre frère, un prince de Schwartz, et je vous jure que je vous serve par d'adoration plus obéissante, plus dévouée... Ma vie est à vous !

Ils avaient pris le chemin de Ludovic, tu serrant son regard ardent dépait sur le visage de Minna, allait de ses paroles.

Ludovic trouvait la résistance, fondée sur la fermeté d'âme pour rester impassible devant l'audacieuse proposition de cette femme.

Cette effroyable créature, avec un répugnant cynisme, avouait son ambition. Elle mettait à nu son âme mercenaire, la bassesse de ses instincts. Elle offrait son corps, son intelligence à celui qui la ferait princesse. Peu lui importait que, dans ce marché ignoble lui sacrifiât le père de son enfant, l'homme qu'elle avait aimé à Venise, elle se vendait pour un titre, pour de l'or...

Certes, si en cet instant Ludovic n'était craint que pour lui, s'il n'avait redouté pour Hélène, pour Henri, le ressentiment de cette horrible femme, avec quelle joie il eût dit à Minna ce qu'il pensait de son immonde proposition, au risque de perdre la vie.

Mais il songea à ceux qui lui étaient chers. Il songea que la France avait été volée d'un document précieux, intéressant son avenir, qu'il n'avait pas le droit de risquer sa liberté, ou vie peut-être, celle de ses amis. Il imposa silence à son dégoût.

— Minna Wolfang, dit-il d'une voix grave, j'ai besoin de réfléchir. Vous comprendrez vous-même que je puisse hésiter à épouser celle qui fut la compagne dévouée de mon ennemi. Je ne refuse pas de faire de vous la princesse de Schwartz, loin de moi cette pensée ; mais je désire avoir des preuves réelles de votre amitié. Avant de faire de vous ma femme, je veux savoir la certitude que vous êtes mon alliée, que la future princesse de Schwartz saura défendre les intérêts de celui qui lui donnera son nom et sa fortune.

Minna Wolfang se redressa triomphante...

— Qu'à cela ne tienne, dit-elle, vous aurez ces preuves !

— Quand ?

— Bientôt... Je partirai demain pour Spandau. Trouvez-vous à Spandau le 26 de ce mois, à l'hôtel Royal. Vous verrez que Minna Wolfang est fidèle à ses amis. Le 26... Ludovic Dortailles, vous n'aurez plus à craindre Wilhelm Schwartz. Mais jurez-moi sur l'honneur que si je réussis, vous m'épouserez.

— Si vous réussissez, Minna Wolfang... Que voulez-vous dire ?... Je ne puis engager ma parole sans connaître vos projets !

Minna hésita un instant.

— Non, dit-elle. Mieux vaut me taire. Ecoutez... Je suis plus généreuse que vous. Je ne vous demande pas votre parole, je suis certaine que lorsque j'aurai agi, vous serez le premier à faire à Minne Wolfang l'offre de l'épouser. Prince Wilhelm, ayez foi en votre future épouse, car elle a foi en vous. N'insistez pas... Je ne dirai rien.

Ludovic ne s'arrêta pas. Trop heureux de s'en tirer à si bon compte et que Minna n'eût pas exigé sa parole qu'il eût été contraint de refuser, il se hâta de prendre congé

— Minna Wolfang, dit-il, je serai à l'hôtel Royal le 26.

— Wilhelm de Schwartz, ce jour-là, vous serez un homme heureux !

Elle lui tendit la main.

Ludovic, galant, baisa cette main qu'il aurait voulu briser dans sa étreinte, et sans ajouter un mot de plus il sortit.

Il n'en pouvait plus. Cette diablesse l'étouffait. Il avait hâte d'être au grand air pour respirer à son aise, réfléchir à tout ce qu'il venait d'entendre.

On lui amena son cheval. Il se mit prestement en selle, fouetta sa place au pâturage, sortit de l'hôtel. Une voix criait :

— Au revoir, prince de Schwartz !

Ludovic leva la tête. Minna était à la fenêtre...

Le sourire aux lèvres, Ludovic ôta son chapeau, fit un grand salut en murmurant :

— Le diable t'emporte, démon !

Et, furieux, il enfonça ses éperons dans le ventre de son cheval qui, hennissant de douleur, partit comme un trait et renversa un gros bourgeois qui lisait la « Gazette de Cologne ».

Ludovic était si exaspéré qu'il ne se retourna même pas.

CHAPITRE XXIV

CELUI QUI PASSE A TRAVERS LES MURAILLES

Ludovic n'était pas allé directement à Schwartzburg. Il s'était arrêté à un petit pavillon renommé, sorte de restaurant en vogue, situé au bord d'un petit ruisseau, à environ un demi-kilomètre de la ville, à quelque distance de la route.

Si Ludovic, qui avait quitté le château de Schwartz vers midi sans avoir pris le temps de déjeuner, éprouvait le besoin de séjourner au Pavillon des Fleurs, ce n'était pas uniquement pour se restaurer. Il voulait réfléchir aussi, combiner un plan, lutter à armes égales avec la dangereuse Minna Wolfang.

Il passa là près de deux heures, mangeant peu, pensant beaucoup. Cette halte, qui, semblait-il, était sans importance, devait être préjudiciable à Ludovic, amener par la suite de terribles événements.

En effet, si Ludovic, au lieu de séjourner au Pavillon des Fleurs, avait continué son chemin, il aurait rencontré aux portes de Schwartzburg, Hélène de Marsall qui, modestement mise, se dirigeait à pied vers le château.

Il est hors de doute que Ludovic n'eût pu résister au désir de se faire reconnaître de sa fiancée, tout à la joie de la revoir, et que tous deux n'eussent longuement échangé de tendres propos.

Et ainsi, Hélène, avant de se rendre à Schwartz, au château, aurait eu la certitude que son fiancé se trouvait loin, alors qu'elle-même y pénétrât, et elle aurait pu s'étonner à juste titre d'entendre la vieux Keller lui dire :

— Vous êtes mademoiselle Mither... Monseigneur vous prie de l'attendre un instant. Il était sorti à cheval pour aller à Schwartzburg ; mais son cheval l'ayant désarçonné et s'étant enfui, Monseigneur est revenu aussitôt. Il se repose. Dès qu'il se jugera convenable, il descendra vous parler dans le petit salon, où il a donné ordre de vous introduire. Suivez-moi, je vous prie, mademoiselle Mither.

Cette phrase eût étonné et alarmé la jeune fille. Mais elle n'avait pas vu Ludovic. Elle le croyait toujours dans les Balkans. Elle ne connaissait pas l'homme qui avait pris le nom de Wilhelm Schwartz. Elle ne savait rien.

Elle suivit donc Keller dans le salon qui lui était destiné ; et comme l'intendant allait se retirer, elle lui demanda si elle pouvait parler à un de ses parents, Otto Schulz, car c'était lui qu'elle venait voir, et non monsieur le prince de Schwartz.

— Je sais ce que je dis, répondit Keller d'un ton rogue. J'ai reçu les ordres de Monseigneur. Quant à votre parent, monsieur le valet de chambre, Otto Schulz, seul le respect que je vous dois, mademoiselle Mither, c'est un homme insolent et mal élevé. Parce qu'il est le favori de Monseigneur, il se croit tout permis. Mais, patience, chacun à son tour. La faveur des grands est variable...

— Qu'a donc fait Otto ?

— Ce qu'il a fait, mademoiselle Mither, ce qu'il a fait ! Il m'a répondu grossièrement lorsque j'ai été le trouver dans le cabinet de Monseigneur pour le prévenir qu'il était l'heure du dîner. Oui, moi, l'intendant Keller... J'ai fait prévenir ce valet. Car, en somme votre parent n'est qu'un valet dont je suis le chef. Eh bien ! Le croirez-vous ? Otto Schulz m'a poussé dehors en me disant qu'il ne se soucient pas de dîner, qu'il avait à faire un travail pressé pour Monseigneur, et qu'il me défendait, — me défendait, vous entendez ? de remettre le pied dans le cabinet de travail.

— Il a eu tort, répondit Hélène en souriant. Mais je suis certaine que si vous allez lui dire que mademoiselle Julie Mither le fait demander, il serait plus aimable.

— Non, dit Keller, je ne m'abaisserai pas une seconde fois à parler à cet homme. D'ailleurs, il a fermé la porte au verrou, il l'a barricadée ; c'est en vain que j'ai essayé de pénétrer par force.

— Vous voyez bien que vous êtes revenu lui parler...

— Permettez... Permettez... C'est parce que j'avais reçu l'ordre de Monseigneur, à qui j'avais rendu compte de l'insolence de son valet et qui m'avait ordonné de donner ordre à Otto d'aller lui parler.

— Et Otto a refusé ? dit Hélène tremblante.

— Il n'a pas positivement refusé, avoua Keller. Je ne lui ai rien dit. J'ai essayé de forcer la porte, où ne pouvant réussir, je suis allé dire à Monseigneur ce qui en était. Voilà.

(A suivre).

EPILEPSIE GUERISON CERTAINE